

## I. LANGUE ET LITTÉRATURE ARABES

Clive HOLES. *Language Variation and Change in a Modernising Arab State. The Case of Bahrain*. (Library of Arabic Linguistics, Monograph No. 7.) Londres et New-York, Kegan Paul International, 1987, XII + 6 p. non numérotées + 214 p. + 12 p. en arabe non numérotées. 15,8 × 23,8 cm.

L'auteur a des intentions descriptives, analytiques, et surtout l'ambition de montrer que la dialectologie arabe a beaucoup à gagner à intégrer les acquis de la dialectologie moderne, essentiellement sociolinguistique, qui fait passer de la *description* à l'*explication*. Cette profession de foi, souvent énoncée pour s'auto-proclamer pionnier d'une science nouvelle, est ici celle d'un linguiste de bonne foi, modéré dans la confiance qu'il accorde aux formalismes, équitable dans l'examen critique des travaux de ses prédécesseurs. Ce qui importe, c'est que l'auteur ne s'attache pas à la description des *états* mais à l'explication des *dynamismes*. En effet le but premier de l'ouvrage est d'« élucider les motivations et les mécanismes du changement dialectal dans un état arabe soumis à de rapides changements sociaux et technologiques » (Préface). Il ne s'agit plus d'identifier les normes dialectales de chaque communauté, mais, ayant établi des « lignes de base dialectales » considérées localement comme des stéréotypes du dialecte de chaque communauté, d'intégrer la variation dialectale dans la description dialectologique. L'auteur montre comment l'alphabétisation, le mélange et la mobilité dans la société ont affecté le parler, transformé et réduit les distinctions dialectales entre les « sectes » c'est-à-dire entre les arabophones sunnites et chiites.

Ces deux communautés sont représentées à Bahrein de façon presque égale : les sunnites d'origine bédouine sont appelés « 'Arab » (« A ») et les chiites d'origine locale, « Baḥārna » (« B »)<sup>1</sup>. Ils ont vécu sur un territoire restreint plus de deux siècles de ségrégation sociale<sup>2</sup>, donc de séparation dialectale. Cette situation prend fin<sup>3</sup> avec l'industrialisation, les villes nouvelles, l'école obligatoire, le développement de la radio et de la télévision. Cl. Holes démontre comment le « Modern Standard Arabic » (MSA) agit désormais comme pôle d'attraction mais aussi comment le dialecte A, de haut prestige, exerce une influence à sens unique sur le dialecte B et plus précisément sur les trois sous-dialectes qui le composent. Il en résulte l'émergence d'un dialecte largement partagé par tous les « lettrés »<sup>4</sup> (A et B).

Cet ouvrage se recommande d'emblée par un « style » scientifique rare : description soignée des méthodes d'enquête et des caractérisations sociologiques et linguistiques des

1. Al-Baḥrayniyyin (les Bahreini) est un terme neutre pour tous les citoyens.

2. Deux cartes (p. 14-15) indiquent leur répartition.

3. Le corpus a été recueilli en 1977-1978.

4. C'est-à-dire les citoyens connaissant bien et utilisant beaucoup le MSA, travaillant en général dans des bureaux et ayant des contacts fréquents et variés avec toutes les communautés (p. 125).

informateurs, avec en permanence un regard critique sur le travail, sur les notions généralement admises, les terminologies; explicitation des critères de choix, anticipation des objections, etc.

À partir d'un corpus initial de 350 000 mots (180 informateurs, entre 13 et 70 ans, répartis sur toute la surface de Bahrein, et distribués selon les principales variables sociologiques objectives), une sélection de 87 locuteurs a été faite.

L'auteur fait le choix de 19 discriminants dialectaux : 6 phonématiques<sup>1</sup>, (*q/k/g/j*), (*k/c*), (*d/d*), (*t/f*), (*j/y*), (*ğ/q*)<sup>2</sup>, et 13 morphophonématiques, (*drisat/darasat/dirsat*), (*šrubat/...*), (*kbarat/...*), (*tla'at/...*), (*y'arf/...*), (*y'arfün/...*), (*ykitbün/...*), (*yš'rbün/...*), (*ytil'ün/...*), (*yla'bün/...*), (*mğarb/magrib*), (*brika/baraka*), (*smica/samaka*). On reconnaît les principaux discriminants par lesquels traditionnellement on a distingué les parlers de nomades des parlers de sédentaires. (L'auteur rappelle au passage que cette distinction n'est plus qu'historique.)

C'est l'influence de MSA qui engendre la variabilité, mais celle-ci dépend de l'évaluation de la variante en termes de prestige local et secondairement de contraintes linguistiques.

L'« attitude » de A est déterminante : A est soumis à l'attraction de MSA; Cl. Holes décèle un « besoin » de rendre le dialecte A isomorphe à MSA sur les types verbaux : à l'ancienne opposition de voyelles thématiques, opposition presque perdue par le dialecte A et conservée par B, succède l'opposition de deux structures syllabiques dans le nouveau système vers lequel tendent A et (partiellement) B.

B a tendance à s'aligner<sup>3</sup> sur A avec les modalités suivantes :

- l'attraction vers MSA est plus forte pour B que pour A;
- il y a aussi une légère attraction vers A, qui est la seule perceptible quand B et MSA sont semblables (les locuteurs interrogés n'admettent pas ce fait).

Les nouvelles variantes sont puisées dans les ressources dialectales<sup>4</sup> locales, mais non marquées communautairement, elles sont, de plus, fréquentes dans la région dialectale à laquelle appartient Bahrein.

Pour les verbes, le système résultant se présente ainsi :

*Accompli.*

- V. transitif (< *fa'ala*) : A et B ont une forme marquée communautairement, A *drisat* B *darasat*.
- V. intransitif (< *fa'ila* et % *fa'ula*) : A et B partagent une forme neutre, *libsat*.

1. Deux cartes p. 46-47 situent la répartition des systèmes consonantiques.

2. La transcription est du type traditionnel, sauf pour le *ğayn* qui est représenté par le digraphe *gh*, qui pourrait jouer des tours à un lecteur non arabisant ex. p. 137, l. 7 et 8 *maghrib* mais *ghawa* (café!).

3. L'auteur va jusqu'à dire (p. 150) que les lettrés B « ont conscience du système MSA et des changements concomitants [aux leurs] qui semblent se produire dans le parler des lettrés A ».

4. Il s'agit d'une hypothèse importante : chaque locuteur dispose du stock de toutes les variantes de toutes les fractions de la communauté des arabophones de Bahrein.

*Inaccompli*. — A et B distinguent les deux types de verbes, A par la structure syllabique, B par les voyelles (dans un même schème syllabique).

Les noms morphophonémiquement identiques aux verbes dans le dialecte subissent un traitement différent. Il n'existe pas pour les noms de forme neutre « disponible », et il y a attraction vers MSA : on semble aller, par un processus de nature sociolinguistique, vers un système où des catégories syntaxiques reçoivent une marque formelle de type syllabique.

Ainsi la conséquence linguistique du changement social n'est pas la simple substitution des formes littéraires aux formes non littéraires mais plutôt une réévaluation et une restructuration des ressources dialectales existantes. Le contraste lettrés/illettrés gagne de l'importance à mesure que le contraste A/B en perd.

On ne peut rendre compte de cet ouvrage sans évoquer les techniques d'exposition et d'interprétation des données, qui sont un enrichissement pour la dialectologie et la sociolinguistique arabes traditionnelles.

Les « scores » d'un groupe mesurent sa « dialectalité », c'est-à-dire le taux de conservation des formes dialectales de base.

Les scalogrammes (procédure heuristique : recherche d'un arrangement matriciel interprétable des réalisations de chaque locuteur pour chaque variable) permettent non seulement de visualiser les différences entre A et B pris globalement (« sécurité linguistique » pour A) et de confirmer que la variation dans une communauté se fait de façon radicalement différente selon le type de variable, mais surtout de pénétrer dans chaque communauté et de constater que la corrélation entre le degré d'analphabétisme et la loyauté au dialecte est évidente en B, alors qu'en A cette corrélation n'existe pas : les A ont moins tendance à modifier leur dialecte (prestigieux) que les B, et les lettrés de A « sentant moins le besoin » de se distinguer des illettrés, l'attraction de MSA laisse A plus homogène que B. L'analyse implicationnelle des scalogrammes permet de constater une hiérarchie des règles d'apparition des variantes phonétiques ; l'auteur distingue, parmi les contraintes qui limitent les choix de variantes, celles qui sont absolues (définissent l'arabe de Bahrein) de celles qui sont limitées à une communauté. De plus un scalogramme associant des variables n'appartenant pas à une même catégorie grammaticale (par ex. accompli et inaccompli) représente, par les restrictions de co-occurrences (les « implications ») qui s'en dégagent, une sorte de « règlement » de l'usage linguistique de la communauté, c'est-à-dire des faits du type : « si un locuteur emploie la nouvelle variante X il peut (ou ne peut qu') employer la nouvelle variante Y », laquelle peut concerner une autre catégorie linguistique.

Cl.H. propose un type de « règle morphophonémique disjonctive » qui rend compte de la variation : ces règles spécifient quelles sont les variantes et comment leur sélection est déterminée indépendamment par des sous-catégories lexicales/syntaxiques et sociolinguistiques. Elles décrivent en outre comment la restructuration dialectale se fait pour le verbe et pour le nom de deux façons différentes, à partir d'une ancienne règle qui s'est « fragmentée » sous l'influence de MSA. De telles règles permettent aussi de représenter chaque idiolecte dans sa variabilité propre, d'étudier sa position par rapport aux autres dans la tendance générale d'un état de langue à un autre, et même d'extrapoler des hypothèses sur des locuteurs non observés.

Au passage les règles phonologiques variables « classiques » sont critiquées : elles posent des formes littéraires sous-jacentes à toutes les formes, chez tous les locuteurs, réécrites selon des règles d'autant moins appliquées qu'on est plus lettré, dans une sorte de découverte de la présence en soi du littéraire. La réalité sociolinguistique est que tous les locuteurs ont un dialecte de base; certains entrent en contact avec MSA, lequel est assez proche pour qu'ils « établissent » des règles de transfert. De plus ces règles sont profondément inadéquates car le changement porte sur les mots, et l'auteur préfère l'hypothèse d'un lexique d'unités actualisables sous deux formes entre lesquelles le locuteur choisit « pour négocier des significations sociales » (p. 103).

L'auteur semble obligé d'aborder la plupart des questions selon les usages de la grammaire générative et de ses développements sociolinguistiques, précisant toutefois par la suite que rien n'oblige à adhérer aux visions théoriques sous-jacentes ni même au formalisme en vigueur. Il se définit comme un « practical sociolinguist » qui affirme lucidement : les échelles implicationnelles, plus qu'« engendrer un modèle de compétence polylectale de communauté ... », indiquent la voie probable suivie par les individus dans le changement, stylistiquement ou en temps réel ... , la réussite du scalogramme mesure si les variables et les informateurs ont été judicieusement choisis ... , le scalogramme n'explique pas la motivation du changement ... , les règles ne représentent pas un modèle de la cognition mais une représentation compacte de la variation communautaire.

L'auteur examine à la fin de son ouvrage l'intérêt du concept de « réseau de langage » : les gens qu'un locuteur fréquente régulièrement et avec qui il s'identifie socialement exercent une forte influence sur son parler, éventuellement en contradiction avec l'analyse de sa position sociale « objective ». Dans une perspective micro-sociolinguistique, une telle approche s'avère immédiatement féconde mais n'est pas indispensable pour une étude plus globale de la variation.

Ainsi s'achève la confrontation répétée des conclusions explicatives avec l'analyse des données, d'abord scores de groupes, puis scalogrammes et règles variables des individus repérés par des variables sociologiques objectives, enfin micro-sociolinguistique des pratiques réelles.

L'importance de cet ouvrage fait qu'il sera lu hors du cercle des arabisants. L'accès est facilité par l'auteur, qui a soigneusement fourni toutes les données de linguistique arabe indispensables pour suivre ses explications. Ce fait est assez exceptionnel pour être signalé.

Les errata sont peu nombreux. Signalons ceux qui gênent le plus la lecture :

p. 72 l. -5,-4. *Au lieu de* : « more acute in the A than in the B communities »

*lire* : « more acute in the B communities than in the A community ».

p. 92. La formule (i) est incompatible à la fois avec les données qu'elle résume et avec les exemples qui l'illustrent :

*au lieu de* « (i) if /č/--> /k/ does occur categorically, (...) »

*lire* « (i) if /č/--> /k/ does not occur categorically, (...) »

On peut en passant signaler que les règles (i) et (ii) de cette page sont logiquement équivalentes.

Listes MV3.2 et MV3.3 p. 139. On trouve à quelques pages d'intervalle deux présentations incompatibles : la première p. 122 est conforme à la morphologie des mots des listes, la deuxième p. 137 ne l'est pas; d'où les corrections suivantes que nous proposons pour la p. 137 :

1. 14 *remplacer* « have a post-palatal » *par* « have a post-palatal or have no post-palatal and no sibilant » (de même l. -5).
1. 16 *remplacer* « do not have a post-palatal » *par* « have a sibilant and no post-palatal » (de même l. -3).

Le paragraphe 7.2.3 (p. 137-139) demeure obscur; certains éclaircissements arrivent p. 165 mais avec un autre erratum : tableau, case BI-literate x 3.3 *au lieu de* « 1.0 » *lire* « 0 ».

p. 160 l. -9 *au lieu de* « MV2.6 (CCC ...) » *lire* « MV2.6 (CGC ...) ».

p. 164 l. -13 *au lieu de* « 'Arab dialects » *lire* « Baḥārna dialects ».

*Quelques travaux cités manquent dans la bibliographie :*

p. 12 Sergeant (*sic*) 1968; p. 12, 13 Rumaiḥi 1976; p. 16 Qubain 1955.

Dans la partie arabe, le titre de l'ouvrage de H. Blanc *Communal Dialects in Baghdad* est traduit par اللهجات المتداولة في بغداد ; il semble que *communal* serait plutôt à traduire par طائفية (« sectaire » au sens de Cl. Holes).

Antoine LONNET et Marie-Claude SIMEONE-SENELLE  
(C.N.R.S., Paris)

Catherine TAINE-CHEIKH, *Dictionnaire ḥassāniyya-français. Dialecte arabe de Mauritanie.*

Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner. 11 fascicules dont 3 parus. 16 × 24 cm.

Fasc. 1. Introduction; *hamza-bā'*, 1988, CIV + 178 p.

Fasc. 2. *tā'-zīm*, 1989, p. 179-358.

Fasc. 3. *ḥā'-xā'*, 1989, p. 359-592.

Albert Leriche, lorsqu'il mourut en 1957, avait achevé un *Lexique français-maure*. David Cohen décida de le publier sous une forme plus adaptée aux besoins des arabisants et des lexicographes qu'à ceux de l'administration coloniale ou du commerce et fit donc inverser le dictionnaire, c'est-à-dire mettre en fiches tous les mots arabes y figurant (par Geneviève Humbert-Fourcade). Il confia le projet quelques années plus tard à Catherine Taine-Cheikh qui ne se contenta pas de contrôler le fichier sur le terrain mais le développa considérablement grâce à ses enquêtes personnelles et à des dépouillements d'ouvrages scientifiques ou littéraires ainsi qu'à des enquêtes inédites mises à sa disposition par d'autres chercheurs. Il en résulte aujourd'hui le premier véritable dictionnaire de l'arabe mauritanien, nouveau pas en avant de la lexicographie arabe moderne. Son intérêt dépasse le cadre local, il constitue un excellent outil non seulement pour l'exploration du lexique mauritanien mais plus généralement pour l'étude du lexique arabe global, de la dialectologie arabe synchronique et historique, des contacts avec le berbère, et, si l'on ose l'expression, du thésaurus morphologique de l'arabe.